

Retours sur la table-ronde consacrée aux résidences d'artistes en lycée

Dans le cadre de la formation Cinélatino pour
les enseignant.es de lycée agricole

29-30-31 janvier 2020 à Castelnaudary

ASSOCIATION
**RENCONTRES
CINÉMAS
D'AMÉRIQUE
LATINE
DE TOULOUSE**



Occitanie
films

Ce document n'est pas à proprement parler un compte-rendu de la table-ronde.

Il propose une réflexion sur les résidences d'artistes en lycée qui croise des réflexions et un travail de problématisation en amont et la retranscription non chronologique et non exhaustive des échanges avec les enseignantes participantes à la formation (10 d'espagnol, 2 de français et 1 d'ESC (Éducation Socio-Culturelle), les intervenantes cinéma, Louise Legal et Marie-Pierre Lafargue, les chargées de mission du Pôle régional d'éducation aux images d'Occitanie, Marie Chèvre (site de Toulouse) et Amélie Boulard, (site de Montpellier), ainsi que la coordinatrice des actions éducatives de Cinélatino, Laura Woittiez.

CONTEXTE

Cinélatino mène un projet de résidence-classe jury depuis 10 ans. Le projet a été redéfini il y a 2 ans en lien avec l'évolution des financements (co-financement DRAC/Région dans le cadre de l'appel à projet Occit'avenir + DRAC/DRAAF dans le cadre de l'appel à projet Ateliers artistiques+ Occitanie coopération dans le cadre des Tadems solidaires).

Dans sa forme actuelle, le projet dure presque un mois et s'articule autour de la venue d'un.e réalisateur.trice documentariste latino-américain.e dans l'établissement pendant trois semaines. 2/3 du temps est consacré à l'écriture du projet de l'artiste et 1/3 du temps à un atelier de réalisation avec les élèves. Pendant cette même semaine, une intervenante cinéma les initie à la lecture d'images et au cinéma latino-américain pour les préparer à leur rôle de jury de la compétition documentaire de Cinélatino.

L'objectif final est de mettre les élèves en situation active de jury et qu'ils se sentent légitimes dans ce rôle. Ils voient les 7 films en compétition documentaire du festival Cinélatino, rencontrent leurs réalisateurs-trices, et remettent le « Prix documentaire des lycéens » qui est généralement la reconnaissance à laquelle les réalisateurs.trices sont les plus sensibles.

Ce projet d'éducation aux images conjugue la théorie et la pratique, l'ouverture à des cinématographies et cultures particulières (cinéma latino, documentaire), la fréquentation d'un artiste dans sa pratique et son métier.

Il est donc d'une grande richesse mais aussi d'une grande complexité car sa forme et son montage financier impliquent de multiples acteurs et interlocuteurs différents :

- les partenaires institutionnels
- l'artiste
- le ou les professeurs
- la structure culturelle coordinatrice et l'intervenante cinéma
- les publics (jeunes et personnels de l'établissement)

L'objectif initial de cette table-ronde était de réunir le plus possible de ces acteurs afin que chacun puisse exprimer ce qu'il attend d'une résidence artistique, en élargissant la focale au-delà du projet Cinélatino, et de mener une réflexion collective sur la manière d'allier objectifs artistiques et pédagogiques ainsi que sur les éléments nécessaires au bon déroulement d'un projet de ce type.

Pour se faire, un certain nombre d'axes de questionnement basés sur les expériences de Cinélatino ont été définis au préalable par Laura Woittiez, responsable des actions éducatives du festival, en collaboration avec les chargées de mission du Pôle régional d'éducation aux images d'Occitanie, Amélie Boulard et Marie Chèvre.

1) LA NAISSANCE DU PROJET

La volonté de mener le projet émane-t-elle de la structure culturelle ? Du professeur ? Relève-t-elle d'un désir partagé ? L'idée de faire une résidence préexiste-t-elle à l'opportunité de financement ? Naît-elle de cette dernière ? Un peu des deux ? Comment adapter le projet dans le cadre du cahier des charges d'un appel à projet, tout à la fois contrainte et garde-fou ?

Ces questions ne sont pas anodines car la manière dont naît le projet engage souvent une dynamique par la suite.

- Amélie Boulard qui a coordonné une vingtaine de résidences depuis 2012 portées par Occitanie Films (ex Languedoc Roussillon Cinéma) témoigne de plusieurs cas de figure.

Parfois, le projet d'un réalisateur ou d'une réalisatrice est à l'origine de la recherche d'un établissement partenaire, comme c'est arrivé avec un artiste qui voulait filmer les paysages autour du lac du Salagou.

Parfois, les enseignant.es proposent des pistes d'actions, par exemple la résidence avec Emma Fariñas a été mise en place suite à la sollicitation d'un professeur d'espagnol de Perpignan qui souhaitait mettre en place une résidence en lien avec la langue espagnole et la culture hispanique, avec une perspective historique et l'utilisation d'archives locales.

- Pour Laura Woittiez l'appel à projet est un cadre qui peut orienter les pistes de réflexions mais aussi qui fournit une ébauche de convention afin d'éviter des quiproquos sur l'implication de chacun.ne. Lors d'un litige au cours d'une résidence artistique passée, l'absence de convention s'est révélée comme une des causes majeures à l'éclaircissement des rôles et responsabilités des différents interlocuteurs.

2) LA CO-CONSTRUCTION

Quel est le degré d'écriture préalable du projet ? Jusqu'à quel point doit-il être ficelé par la structure culturelle ou le professeur porteurs du projet avant que tous les partenaires ne soient définis et réunis (équipe enseignante, artiste, structure culturelle) ? Comment poser un cadre tout en gardant une certaine souplesse pour que le projet ne soit pas plaqué et laisser la possibilité pour les différents acteurs de se l'approprier ?

Comment articuler les intentions, les attentes et les problématiques de l'artiste, de la structure culturelle et de l'éventuel(le) intervenant(e), de l'équipe pédagogique composée d'enseignants de différentes disciplines (ESC mais aussi espagnol, français...) ? Comment rendre concrètement cette co-construction possible (avant, mais aussi pendant le déroulement du projet ?)

- Karine Weschler, professeur d'ESC au LPA d'Auzeville, signale l'importance d'être au courant des demandes de financement des autres enseignant.es car 3 projets Occit'avenir peuvent être financés par EPL (Etablissement Public Local = regroupement CFA, CFPPA, LEGTA), mais dans des domaines différents. Les profs d'ESC doivent jouer le rôle de référent culture et assurer cette communication qui est un élément clef.

Réfléchir le projet à n-1 ou n-2 avec un échéancier permet d'impliquer les collègues et la direction, de construire le projet dans le temps. A noter que, dans le cadre des appels à projet Occit'avenir et DRAC/DRAAF, le financement peut s'étaler sur 3 ans ; il est donc possible de projeter la finalité du projet sur n+3. Elle évoque la difficulté de construire un projet en amont qui demande un investissement parfois chronophage sans l'assurance d'obtenir les financements. Pour associer les différent.es enseignant.es, elle recommande de les inclure à la réflexion dès le départ, de ne pas imposer le thème et de le choisir de manière à ce qu'il puisse concerner le maximum de personnes. Une pédagogie est nécessaire vis à vis des collègues et de la direction ; En effet, leur soutien est indispensable au bon déroulement du projet ; bien le comprendre permet de mieux s'impliquer, de gérer les perturbations d'emplois du temps etc. L'artiste doit également être associé à la définition du projet dès le début, ce qui participe aussi à sa visibilité au sein de l'établissement.

- Sandrine Bouyé, professeur d'espagnol au LPA du Montat, participe pour la première fois à un projet de résidence d'un vidéaste, Alain Chaix, en lien avec un enseignant d'ESC. Elle gère un atelier d'écriture dans ce cadre. Elle note certaines difficultés dans l'appropriation du projet : la dimension chronophage, les réunions auxquelles il n'a pas été possible de participer du fait de l'impossibilité de trouver des créneaux en commun, les liens avec la direction.

3) MÉDIATION & CRÉATION

Quelle est la part de médiation et de création dans une résidence ? Qu'est ce qu'on met au cœur du projet ? Un artiste est dans une pratique, la médiation c'est un autre métier, comment donc articuler les deux ? Est-ce qu'il peut y avoir une porosité ? Comment l'encourager ? Comment trouver l'équilibre et éviter les glissements d'une résidence qui pencherait seulement vers la création ou seulement vers la médiation ?

- Amélie Boulard différencie la résidence artistique du workshop. Dans le cadre d'un workshop, on part des envies des enseignant.es et de leurs objectifs pédagogiques. Alors que, lors d'une résidence le point de départ est toujours la pratique et le projet de l'artiste, qui peut en être à n'importe quelle étape de travail (écriture, développement, montage...). La finalité n'est pas forcément de créer un film avec les élèves mais de partager avec eux cette étape de création et de les y inclure d'une manière ou d'une autre, en fonction des souhaits de l'artiste, de l'équipe enseignante etc. Elle confirme que la mise en place d'une ou plusieurs réunion(s) de concertation est donc indispensable.

Quelques exemples :

- le projet peut être très embryonnaire : l'artiste souhaite que la résidence soit comme un laboratoire pour le film qui va naître et que les élèves collaborent avec des échanges de réflexions, de questionnements, etc.
- un réalisateur a mené un atelier de jeu d'acteurs et fait jouer des dialogues aux lycéens à partir d'un scénario qui était déjà écrit, ce qui lui a permis d'entendre que certains dialogues fonctionnaient bien, d'autres moins et de les ré-écrire à l'issue de ce travail.
- au-delà de la question des personnages adolescents dans les films, certains artistes ont besoin du regard des élèves sur leur sujet.

Il n'y a pas de « recette », de manière unique de faire. En tant que coordinatrice, Amélie cherche toujours à savoir de quoi a besoin l'artiste avant de proposer un projet aux établissements.

Cela suppose de leur faire comprendre comment la résidence peut leur permettre de faire avancer leur projet de film ; une pédagogie est donc nécessaire avec les artistes aussi.

- Louise Legal, intervenante dans le cadre des résidences Cinélatino, s'interroge sur la production finale. À quel point est-elle exigée dans le cadre des financements ? Elle évoque le sentiment d'une injonction à la réalisation de la part des institutionnels or, pour elle, cette obligation est contre-productive. Elle crée un stress et une pression sur les élèves. Alors que l'objectif principal est de leur donner envie de prendre la caméra et que cela prend du temps. De plus, selon l'effectif de la classe et le temps disponible, l'objectif de réaliser un film peut également s'avérer très éprouvant pour l'artiste.

Amélie Boulard souligne qu'il n'y a pas d'obligation de réaliser un film dans le cahier des charges de l'appel à projet Occit'avenir et qu'une résidence n'est pas forcément synonyme d'atelier de réalisation. La seule exigence incompressible est la rencontre avec l'artiste.

Garder des traces de l'expérience et rendre compte de l'atelier peut prendre diverses formes (séquences de travail filmées par l'artiste, expositions, critiques, argumentations etc.)

Pour Cinélatino, le travail de jury pourrait presque être considéré comme la restitution du travail de résidence. Une restitution des travaux des élèves au sein de l'établissements, qui permet un recul réflexif sur ce qui a été vécu, est néanmoins prévue chaque année.

Amélie Boulard fait remarquer que la question peut se poser de la signature dans les situations où un film est réalisé : est-ce que c'est le film des élèves ou du, de la réalisateur-riche etc. ?

Tout est possible, cela dépend du projet de chacun et se définit vraiment du cas par cas.

4) IMPLIQUER ET CONCERNER

Comment impliquer tous les acteurs du projet au sein de l'établissement ? Est-il possible d'impliquer les élèves en amont ? Comment éveiller leur curiosité ? Comment concerner le plus grand nombre dans l'établissement (enseignants, autres personnels et direction), en portant à la connaissance de tous et toutes la présence d'un.e réalisateur.trice ? Comment donner de la visibilité au projet ?

- Jacqueline Dijou, professeur d'espagnol & Marie-Claire Prignot, professeur de français au LPA de Castelnaudary relatent des expériences très diverses concernant leur implication dans des résidences portées par des collègues d'ESC.

Lors d'une résidence en théâtre, une compagnie était en création au sein du lycée, les classes se greffaient, assistaient au travail des artistes et leur posaient des questions. À l'occasion de la venue de l'artiste en amont, tous les profs intéressés s'étaient manifestés et le programme avait été établi comme ça. Pour d'autres résidences, en revanche, elles n'étaient pas au courant de ce qui s'était passé.

Elles notent que l'implication de la direction compte énormément dans le rayonnement du projet.

- Karine Weschler témoigne que quand les élèves se promènent avec la perche dans le lycée, cela crée de l'attention, de l'intérêt. Ensuite, il est très important de prévoir la valorisation : montrer les projets, dans le lycée, si possible à plusieurs endroits et peut-être sous plusieurs formes.

5) LOGISTIQUE ET BIEN-ÊTRE

Comment travailler en amont et de manière concertée les conditions d'accueil (le logement, la cantine, la salle de travail, le matériel, les personnes ressources dans l'établissement...) en sachant qu'une rencontre physique pour se rendre compte sur les lieux est parfois compliquée à mettre en place ?

- Laura Woittiez, responsable des actions éducatives de Cinélatino, insiste sur la dimension d'accueil, de conditions matérielles, qui jouent énormément dans la rencontre culturelle et humaine d'autant plus dans le cas d'un réalisateur.trice qui vient d'ailleurs et s'installe dans un lycée pour partager sa vie quotidienne. Mais aussi sur les conditions nécessaires au bon déroulement d'un projet cinéma : salle où il est possible de faire un vrai noir, avec du son etc.

- Les questions matérielles sont notées unanimement comme problématiques par les participants : réalités aléatoires des dotations, normes, matériel non professionnel et qui est parfois volé, salles sans rideaux, moyens artisanaux d'occultation etc.

6) CALENDRIER DE FINANCEMENT, MODALITÉS PRATIQUES & TEMPORALITÉ DU PROJET

- Amélie Boulard partage son expérience concernant le montage de des projets. Ils sont construits au printemps pour l'année scolaire suivante, avec réunions préalable entre professeurs, artistes, intendance et direction en mars-avril puis dépôt du dossier de demande de subvention en mai. La réponse arrive en novembre. Les calages organisationnels se font en novembre-décembre.

Cela demande parfois de s'adapter aux contraintes des artistes qui peuvent avoir des incertitudes quant à leur planning. Il est parfois compliqué d'articuler des projets à n+2 alors que la temporalité de l'artiste est souvent conditionnée aux périodes de tournage qui se définissent parfois quelques semaines avant. Inversement, l'artiste s'adapte aux contraintes du lycée : stages, etc. Les délais de réponse entre la dépose du dossier, son acceptation et le lancement effectif empêchent aussi parfois de mobiliser l'ensemble de l'établissement correctement autour de la résidence.

Dans le cadre de l'appel à projet Occit'avenir, le budget est identique que la résidence dure 3 semaines ou 6 semaines. Beaucoup soulignent que 3 semaines ce n'est pas assez, qu'il faut prendre le temps de rester mais que les financements ne le permettent pas toujours. Pour des questions qualitatives, Amélie Boulard privilégie des temps de 4 semaines minimum, voire 5, 6, mais les semaines ne sont pas forcément complètes et continues.

Le calendrier s'adapte aussi aux besoins spécifiques du projet, par exemple s'il y a besoin de laisser du temps aux élèves pour décanter, « infuser » entre les séances etc.

Les projets se déroulent pendant les heures de cours des enseignants impliqués et parfois aussi en dehors. Il arrive que des semaines soient banalisées. Parfois, le projet peut être associé à des évaluations au contrôle continu ou au bac (en ESC, espagnol...)

7) LES OBJECTIFS ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Anne Laffontan, professeur d'espagnol au LPA d'Auch, témoigne de la résidence de María Isabel Ospina portée par son collègue d'ESC, dans le cadre de Cinélatino il y a quelques années. La réalisatrice d'origine colombienne parlait aux élèves de son projet de film en cours, de sa recherche de financement, de l'écriture et leur permettait d'entrer au cœur de son travail. Ils ont porté un autre regard sur le travail d'un.e cinéaste, découvert un métier et une sensibilité, un pays d'Amérique Latine, travaillé sur l'intention, le point de vue. Le projet alliait ainsi beaucoup de choses et il a fait événement dans le lycée dès le début.

- Une collègue remarque que ce type de projets permet parfois de découvrir une sensibilité de la part de certains élèves qui n'avait pas forcément été perçue dans le cadre des cours.

- Marie-Pierre Lafargue, intervenante cinéma, souligne deux choses :

*La résidence est une bulle hors du temps pour le ou la réalisateur/trice, c'est une expérience humaine mais aussi un confort financier et logistique (hébergement et restauration) qui crée des conditions idéales de création.

* Pour les élèves, le fait de rentrer dans l'univers et la logique d'un réalisateur par le biais d'une résidence est une entrée différente à la fois de l'atelier de réalisation pratique et de l'analyse filmique. C'est une alternative très créative et originale qui bénéficie de plus du crédit des artistes auprès des adolescents, de la valeur de leur parole, de leur aura.

Une enseignante ajoute que la dimension de l'incarnation, de la présence physique est très importante et apporte une vraie plus-value.

Table ronde co-organisée par l'ARCALT et Occitanie films

ASSOCIATION
**RENCONTRES
CINÉMAS
D'AMÉRIQUE
LATINE
DE TOULOUSE**



Occitanie
films